

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté n° 191 du 14 décembre 2018 portant délégation de signature

NOR : INTA1835975A

Le directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés,

Vu le décret modifié n° 2007-240 du 22 février 2007 portant création de l'Agence nationale des titres sécurisés, notamment l'article 11;

Vu le décret du 7 juillet 2017 portant nomination de M. Jérôme LETIER, en qualité de directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés;

Vu le contrat en date du 7 novembre 2018 nommant M. Jean-Loup PONTHEU, responsable du bureau chargé de la transformation RH,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Loup PONTHEU, responsable du bureau chargé de la transformation RH, à l'effet de signer les actes relatifs à la gestion du personnel ne nécessitant pas la saisine du contrôleur budgétaire et comptable ministériel.

Article 2

Une copie du présent arrêté sera remise à l'agent comptable assignataire accompagné du formulaire d'accréditation.

Article 3

Le secrétaire général, ainsi que tous les agents de l'ANTS concernés par la présente disposition sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui leur sera notifié et publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 décembre 2018.

Le directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés,
J. LETIER